

Institut Romand de Pastorale

Cahiers de l'IRP

N° 28

Juillet 1997

L'homilétique d'Alexandre Vinet et la nôtre

Présentation

L'Homilétique de Vinet revisitée *Bernard Reymond*

**L'Homilétique d'Alexandre Vinet
à la lumière de quelques
recherches récentes** *Magda Eggimann-Jablonska*

L'Institut Romand de Pastorale pilote la collection «Pratiques» des éditions Labor et Fides, à Genève. Il a été le maître d'œuvre d'autres ouvrages. Il collabore étroitement à la mise au point des manuscrits ou des traductions, et veille parfois jusqu'à leur mise en page.

Liste des titres parus:

Aux éditions Labor et Fides, Genève :

1. *Pratique et théologie. Hommage à Claude BRIDEL (P. GISEL, éd.).*
2. Hans VAN DER GEEST, *Entretiens en tête à tête.*
3. Pierre-Luigi DUBIED, *Le pasteur : un interprète.*
4. Fred B. CRADDOCK, *Prêcher.*
5. Walter HOLLENWEGER, *Expérience de l'Esprit. Jalons pour une théologie interculturelle.*
6. Bernard REYMOND, *Entre la grâce et la loi. Introduction au droit ecclésial protestant.*
7. Laurent GAGNEBIN, *Le culte à chœur ouvert. Introduction à la liturgie du culte réformé.*
8. Dietrich BONHÖFFER, *la Parole de la Prédication. Cours d'homilétique à Finkenwalde.*
9. Pierre-Luigi DUBIED, *Apprendre Dieu à l'adolescence.*
10. Maurice BAUMANN, *Jésus à quinze ans. Didactique du catéchisme des adolescents.*
11. Matthias PREISWERK, *Apprendre la libération. Exemples d'éducation populaire en Bolivie.*
12. Félix MOSER, *Les croyants non pratiquants.*
13. Gerd THEISSEN (et alii), *Le défi homilétique. L'exégèse au service de la prédication.*
14. Bernard REYMOND, *L'architecture religieuse des protestants. Histoire, caractéristiques, problèmes actuels.*
15. Ermanno GENRE, *La relation d'aide. Une pratique communautaire.*

Aux éditions Beauchesne, Paris :

Bernard REYMOND/Jean-Michel SORDET (éd.), *La théologie pratique. Statut, méthodes, perspectives d'avenir.*

Aux éditions L'Âge d'Homme, Lausanne :

Doris JAKUBEC/Bernard REYMOND (éd.), *Relectures d'Alexandre Vinet.*

PRÉSENTATION

1997, c'est l'« Année Vinet ». L'un des plus illustres parmi les théologiens protestants de la francophonie était en effet né en 1797. Il est mort en 1847. Bien que consacré au ministère pastoral, Alexandre Vinet ne se résolut jamais à l'exercer sur le terrain, en l'occurrence dans une paroisse. Il occupa en revanche la chaire de théologie pratique de l'Académie de Lausanne de 1837 à 1846. Les deux ouvrages posthumes qui rendent compte de cette activité, la *Théologie pastorale ou théorie du ministère évangélique* et l'*Homilétique ou théorie de la prédication*, bientôt traduits en allemand, en anglais et dans d'autres langues encore, l'ont fait connaître loin à la ronde et conduisent aujourd'hui encore les historiens de la théologie pratique à le considérer comme l'un des représentants majeurs de cette discipline au XIXe siècle.

L'*Homilétique* de Vinet a été si négligée des francophones depuis de nombreuses décennies qu'il nous a semblé judicieux, en cette année anniversaire, de consacrer à cet ouvrage-là le *Cahier de l'IRP* par lequel nous entendions rendre hommage à notre tour à ce grand prédécesseur.

Vinet lui-même, versé comme il l'était dans l'exercice de la critique littéraire, n'eût pas aimé qu'on l'encensât sans aucun esprit critique, ni qu'on éternisât des enseignements dont il était le premier à savoir combien ils participaient à l'esprit de son siècle.

Plutôt donc que de répéter Vinet, donc de mal redire après lui ce qu'il avait l'art de si bien formuler, les deux contributions du présent *Cahier* proposent de le relire, mais en fonction de problèmes et questions de notre temps. C'est à notre sens la meilleure manière d'inciter tout un chacun à en revenir aux textes mêmes de Vinet.

Magda Eggimann-Jablonska a fait des études de lettres, plus particulièrement de linguistique, avant d'entreprendre des études de théologie qu'elle a couronnées par un mémoire de licence très original et personnel sur l'homilétique, en s'intéressant plus particulièrement à l'homilétique de Vinet. Elle est maintenant en stage pastoral. Je lui ai demandé de reprendre la substance de ce mémoire, mais avec le recul que lui donne de surcroît son expérience encore toute fraîche de la prédication en paroisse et en pointant toute son attention sur le texte de Vinet. Le résultat, on s'en rendra vite compte, en vaut la peine.

Pour ma part, j'ai tenté de relire à mon tour cette *Homilétique* en fonction de mes préoccupations et recherches actuelles dans ce secteur toujours si important de la théologie pratique.

Le présent *Cahier* participe ainsi à sa manière à toute la redécouverte de l'homilétique, voire de la prédication tout court, qui est l'un des aspects marquants de la théologie pratique protestante, francophone et européenne en cette extrême fin de notre siècle.

Le 3ème congrès de la «Société internationale de théologie pratique», fondée à l'instigation de notre Institut Romand de Pastorale, aura lieu du 25 au 19 mai 1998 à Strasbourg et sera consacré au problème des ritualités. Les personnes qui n'en auraient pas encore été avisées peuvent demander toutes les informations utiles à notre Institut.

C'est aussi à Strasbourg, aux Presses Universitaires de cette ville, que vient de paraître, sous la direction de Bernard Kaempf, professeur à la Faculté de théologie protestante, une *Introduction à la théologie pratique* qui vient indubitablement combler une lacune. Nous ne disposions en français d'aucun manuel d'introduction à l'ensemble de notre discipline. Bernard Kaempf et ses collègues de la section de théologie pratique ont sollicité la collaboration de plusieurs enseignants de cette discipline tant en France qu'en Suisse romande. L'ouvrage est ainsi dû à douze plumes différentes. C'est dire qu'il ne reflète pas un point de vue seulement, mais plusieurs, ce qui augmente son intérêt et son utilité pour ceux et celles qui le consulteront. Histoire de la discipline, méthodes, sociologie de la situation religieuse contemporaine, problèmes de communication, homilétique, identité pastorale, poïménique, actes pastoraux, oïkodomique (construction de la réalité ecclésiale), liturgie, musique, catéchétique, enseignement religieux, missiologie et ecclésiologie sont les principaux chapitres de cet ouvrage utile aux ministres aussi bien qu'aux étudiants en théologie et, pourquoi pas, aux divers collaborateurs de la vie ecclésiale.

Le directeur de l'IRP: Bernard Reymond

L'HOMILÉTIQUE DE VINET REVISITÉE

Par Bernard REYMOND

L'*Homilétique ou Théorie de la Prédication*, d'Alexandre Vinet, a été publiée à Paris en 1853 et rééditée en 1873, mais ne l'a plus jamais été depuis lors. Cet ouvrage et l'*Histoire de la prédication parmi les Réformés de France au dix-septième siècle* (ibid. 1860) sont même les deux seuls volumes que la Société des Éditions Vinet n'a pas cru devoir inclure dans son programme de réédition achevé en 1964. Depuis cette date, aucun autre ouvrage de ce type n'a pourtant plus été ni conçu ni publié en français par un auteur protestant. Or cette *Homilétique* que les protestants d'expression française semblent ont ainsi laissée tomber en désuétude, peut-être involontairement, continue à beaucoup intéresser des spécialistes de cette discipline sous d'autres cieux. Ainsi David Buttrick, l'un des principaux homiléticiens américains de l'heure actuelle, n'hésite-t-il pas dans l'un de ses toutes dernières publications à écrire qu'il voit en elle « un livre remarquable qui a influencé la compréhension contemporaine de la prédication et qui devrait être réimprimé »¹. Il m'a même affirmé de vive voix exiger de ses étudiants post-grade qu'ils inscrivent ce livre au nombre de leurs lectures obligatoires. Les protestants francophones auraient-ils trop vite fait leur deuil de cet ouvrage que d'autres continuent à trouver remarquable? Mon propos est ici de jeter sur lui un nouveau coup d'oeil, prolongeant ainsi la relecture qu'en avait déjà proposée Ermanno Genre en 1993².

¹ *A Captive Voice: The Liberation of Preaching*, Louisville KY, Westminster/John Knox Press, 1994, p. 138. BUTTRICK fait ici allusion à la version américaine de 1866. Une version en allemand avait vu le jour à Bâle en 1857.

² «L'homilétique de Vinet, une relecture critique» in Doris JAKUBEC/Bernard REYMOND (éd.), *Relectures d'Alexandre Vinet*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993, pp. 133-142.

POURQUOI L' *HOMILÉTIQUE* N' A-T-ELLE PAS ÉTÉ RÉÉDITÉE ?

Question préalable : pourquoi les responsables de la Société des Éditions Vinet ont-ils écarté de leur programme d'édition les deux seuls volumes de notre auteur directement consacrés aux problèmes de la prédication ? À ma connaissance, aucun document ne nous permet plus de le savoir. Nous pouvons seulement constater cette lacune. Elle est d'autant plus curieuse qu'elle était certainement voulue et d'autant plus surprenante que la réédition de la *Théologie pastorale ou théorie du ministère évangélique*, en 1942, fut un succès de librairie³. Or l'*Homilétique* touche elle aussi à un aspect important du ministère pastoral. Toute conjecture est hasardeuse, mais quatre raisons peuvent avoir motivé la décision négative du comité d'édition :

1° Comme la plupart des autres volumes constituant l'œuvre imprimé de Vinet, l'*Homilétique* et l'*Histoire de la prédication* sont des publications posthumes, résultat de reconstitutions fondées sur des pages de cours issues de la plume même de notre auteur, mais aussi sur des cahiers de notes prises par ses étudiants et parfois en reproduisant des passages empruntés à des textes déjà imprimés par ailleurs⁴. Or ces deux volumes sont parmi les moins satisfaisants du point de vue formel. Les sutures y sont trop nombreuses et trop apparentes. De plus, ils sont truffés de très longues citations empruntées à d'autres auteurs, ce qui atténue un peu leur originalité. Mais ils ne sont toutefois pas les seuls à présenter de tels inconvénients et rien n'aurait empêché de retravailler ces deux ouvrages pour leur réédition, par exemple en laissant tomber des citations qui les alourdissent parfois inconsidérément. Les responsables de la Société Vinet doivent avoir eu d'autres raisons de laisser de côté ces deux volumes si spécifiquement consacrés à la prédication.

2° Le comité de réédition pourrait avoir craint de faire double usage avec la *Théologie pastorale* qui, comme tous les ouvrages de ce type qui l'avaient précédé, contient déjà tout un chapitre consacré à l'homilétique. Pour avoir une vision complète des idées de Vinet sur la prédication, nous devons d'ailleurs prendre aussi en considération ce chapitre-là. Toutefois l'essentiel de l'*Homilétique* ne se trouve pas dans la *Théologie pastorale*. Le chapitre de la *Théologie pastorale* consacré à l'homilétique s'intéresse moins à la technique de la prédication qu'à la spiritualité du prédicateur. Il laisse de côté tout l'aspect proprement rhétorique. La publication de la *Théologie pastorale* n'aurait donc dû rendre superflues ni la réédition de

³ C'est le seul volume de toute la série des rééditions qu'il est actuellement quasi impossible de se procurer.

⁴ Par exemple des passages du « Discours d'installation » de 1837, qui figure pourtant intégralement en appendice à l'ouvrage.

l'*Homilétique* elle-même ni celle de l'*Histoire de la prédication*. Là encore, la vraie raison doit peut-être se trouver ailleurs.

3° Connaissant les idées qui se sont mises à prévaloir dans le protestantisme d'expression française dès l'approche de la deuxième guerre mondiale⁵, je me demande si le comité de réédition n'aurait pas eu des doutes quant à l'opportunité de publier un ouvrage touchant à l'homilétique comme telle. C'est une éventualité. Ce comité est en effet arrivé au terme de son mandat au moment où la théologie dialectique laissait à bien des esprits l'impression qu'elle frappait cette discipline d'un discrédit quasi fondamental : l'homilétique en venait à passer, tout comme l'apologétique, pour une entreprise incrédule par nature du moment qu'elle mise sur le savoir-faire des raisonnements et des discours humains au lieu de s'en remettre aux capacités de la seule Parole de Dieu de faire mouche sur le cœur, la conscience et l'intelligence des gens. À quoi s'ajoutait le fait que le succès la théologie dialectique est allé de pair avec une désaffection croissante envers l'héritage de Vinet. Dès lors, le comité de réédition pourrait avoir craint (mais nous n'en savons rien) qu'une réédition de l'*Homilétique* n'aille au-devant d'un grave échec commercial et que la promotion d'un ouvrage de cette nature ne desserve la mémoire de Vinet aux yeux de la nouvelle génération.

4° Le comité serait-il allé jusqu'à penser que l'*Homilétique* serait devenue un ouvrage non seulement néfaste pour l'image que l'on pouvait se faire de Vinet, mais inutile par la nature même du sujet traité ? Ce n'est pas impossible. Je me demande même si, par devers eux, certains membres du comité, aux convictions un peu fragilisées par les polémiques de tendance barthienne, ne craignaient pas que des esprits mal intentionnés n'en viennent à postuler quelque contradiction de fond entre l'attitude par ailleurs si éminemment évangélique de Vinet et le fait qu'il ait accordé tant d'importance aux différents aspects de l'homilétique. Mais nul ne saura jamais ce qui peut s'être passé à cet égard dans le secret des cœurs et des consciences, et peut-être mon soupçon sur ce point est-il déjà de trop.

À la décharge de ceux qui tenaient alors la barre de la Société d'Édition Vinet, avouons qu'il serait effectivement difficile et commercialement sujet à caution de republier aujourd'hui l'*Homilétique* telle qu'elle a été imprimée en 1853. Quand David Buttrick souhaite sa réimpression, il pense à l'édition américaine qui, selon un usage courant à l'époque, n'était qu'un abrégé de l'original français. Tandis que le volume de 1853 compte

⁵ Voir mon étude *Théologien ou prophète ? Les francophones et Karl Barth avant 1945*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1985.

620 pages⁶, une réédition partielle un peu moins volumineuse, avec une introduction et quelques commentaires, aurait effectivement toute sa valeur et toute sa légitimité aujourd'hui.

Le moment de rédiger une telle introduction ou de tels commentaires n'est pas encore là. En revanche, en complément aux remarques d'Ermanno Genre, voici quelques-unes de celles que peut inspirer de surcroît une nouvelle visite de ce vénérable ouvrage.

DÉFENSE DE L'HOMILÉTIQUE

Après les questions soulevées ci-dessus à propos des raisons qui peuvent avoir motivé la décision du comité de réédition de ne pas republier l'*Homilétique*, cette relecture nous fait découvrir que, du temps de Vinet non plus, cette discipline n'allait pas autant de soi que nous pourrions être portés à l'imaginer. Dès les premières pages, et à longueur de pages, il y guerroyait contre l'attitude implicite d'étudiants qui devaient la trouver superflue ou évangéliquement inconvenante.

Il s'en prend d'abord à l'idée que la rhétorique n'aurait rien à voir dans l'art de la chaire : « On n'est pas éloquent dans la chaire à d'autres conditions qu'à la tribune ou au barreau ; il n'y a pas plus deux rhétoriques qu'il n'y a deux logiques ; mais la nature du discours ecclésiastique apporte des différences, ajoute des règles qui constituent, sous le nom d'*homilétique*, un art particulier » (5). Puis il conteste que l'éloquence vienne ajouter quoi que ce soit à la vérité évangélique : « La vérité est éloquente en soi ; nous ne lui ajoutons pas l'éloquence, nous ne faisons que la dégager ; la vérité, dans quelque sens qu'on prenne ce mot, est la condition et l'étoffe même de l'éloquence » (8).

En un siècle aussi fortement marqué par le revivalisme que le nôtre l'a été par le barthisme, Vinet combat encore la tendance des gens pieux à considérer que le savoir-faire artisanal ou artistique serait de trop : « Exclure l'art, c'est-à-dire la réflexion, de l'une des sphères les plus sérieuses de l'activité humaine, c'est proscrire dans toutes les sphères le raisonnement, l'observation et la méthode : c'est renoncer à la perfection. Tout ce qu'on peut dire de la nécessité et de la puissance de la *conversion* n'empêche pas de croire qu'il y a, pour le converti, un art et une méthode de bien vivre ; on en convient sans peine : je cherche, après cela, pour quoi il n'y aurait pas un art et une méthode de bien dire. La conversion elle-même n'est autre chose qu'un *talent*, que l'art cultive et rend fécond » (20).

⁶ Mais seulement 574 pages si l'on fait abstraction du discours d'installation à l'Académie de Lausanne reproduit en appendice.

Enfin, Vinet ne néglige pas les arguments proprement théologiques : « Sans doute, c'est Dieu qui convertit : voilà le principe ; mais il convertit l'homme par le moyen de l'homme : voilà le fait ; je dis l'homme personnel, vivant, moral. Dès que vous admettez ce fait, vous admettez l'art dans la prédication » (23). Ou encore : « L'homme est comme le milieu à travers lequel Dieu a voulu que la vérité parvînt à l'homme ; la vérité seule est lumineuse, le milieu n'est que transparent ; mais qu'il soit vraiment transparent, et qu'autant qu'il dépend de nous, les rayons de la vérité ne viennent pas s'obscurcir et se briser dans cet infidèle milieu [...] Si Dieu se sert de moyens, nous pouvons bien nous en servir ; nos facultés ne sont pas plus indignes de nous que nous le sommes de Dieu ; et s'il est constant que Dieu consent à faire de l'homme son moyen, mettons tout le moyen, c'est-à-dire tout l'homme, au service de Dieu ; or, l'homme comprend l'art ; l'homme est essentiellement artiste ; ôtez l'art, l'homme n'est plus l'homme » (24-25).

Aujourd'hui, une telle argumentation conserve toute sa valeur, même si, au milieu de notre siècle, elle n'eût pas été de nature à convaincre les détracteurs de Vinet et de l'homilétique en général. Nous devrions certes dire les choses autrement, mais nous n'aurions pas grand-chose d'autre à affirmer.

IMPORTANCE DE LA PENSÉE

Probablement parce que l'on a mal usé des raisonnements et de l'argumentation en chaire, aujourd'hui on va volontiers répétant que, en prédication, il s'agit désormais de faire sentir plutôt que de raisonner et d'argumenter. Vinet le savait et le disait déjà : « Tant que vous n'avez fait que prouver ou tant que votre preuve n'a atteint l'homme que dans son intellect, l'auditeur n'a pas été *touché* ; il demeure *intact* » (238). Mais il fait relativement peu de place à cet aspect-là de la communication homilétique. En revanche, il n'a cessé de revenir sur le fait que la prédication, acte de parole, suppose la pensée. Il y insiste dès sa première page : « Jésus-Christ, qui est à la fois l'auteur et l'objet du christianisme, est appelé *la Parole*. Même avant d'être venu en chair, il parlait déjà intérieurement à la conscience de tout homme ; car la parole n'est pas seulement cette série de sons articulés qui porte des idées dans les esprits, *la parole est la pensée même*⁷ » (1). Affirmation que Vinet était aussitôt de cette autre : « La pensée est une parole, comme la parole est une pensée ». Si donc, à la fin de ce même alinéa introductif, il peut poser que « le christianisme, religion de la pensée, doit être *parlé* » (2), sa conception im-

⁷ Je souligne.

plique, même s'il ne le dit pas en ces termes, que le christianisme, religion de la parole, doit être *pensé*.

Aussi, soulignant la parenté étroite de la prédication et de l'art, Vinet combat-il avec vigueur, au nom même de la pensée et de ses exigences, le dilettantisme qui pourrait gagner la chaire en vertu d'une conception erronée de ce qui est artistique : « La religion⁸ elle-même est une œuvre d'art, et elle consacre, dans la sphère la plus haute, les droits et la dignité de l'art ; la religion ne se fie pas à notre premier mouvement, à notre premier regard ; elle fait continuellement appel à la pensée, à la réflexion ; elle récusé l'instinct » (32).

Toute sa conception du culte s'en trouve très fortement marquée. Vinet relève, il est vrai, le fait que le culte doit être fait de prières aussi bien que de prédication : « Le ministre⁹ parle des hommes à Dieu, c'est la prière ; et de Dieu aux hommes, c'est la prédication » (3). Mais c'est pour affirmer quelques lignes plus bas que « la prédominance de la parole dans le culte chrétien lui imprime un caractère à part » (3). Or la tournure de tout ce passage implique qu'il aurait tout aussi bien pu écrire que ce « caractère à part » du culte chrétien tient à la prédominance qu'on y donne à la pensée, donc à la formation de la personne.

Dans ces conditions, l'homilétique devient une discipline essentielle à la formation des pasteurs – certainement plus importante dans l'esprit de Vinet que tous les autres chapitres de la liturgique¹⁰. Son attitude sur ce point est aux antipodes de celles du « renouveau liturgique » qui s'est manifesté en force dans les Églises protestantes d'expression française dès le milieu de notre siècle. Mais le renouveau du culte n'exigerait-il pas maintenant que l'on prenne davantage garde à tout ce qui en lui peut et doit relever de la pensée ? Je vois une convergence certaine entre ses convictions et des exigences qui semblent avoir encore bien de la peine à se frayer un chemin parmi nous¹¹.

⁸ Sous la plume de Vinet comme sous celle des théologiens de son siècle, « religion » est un équivalent de « christianisme » ou de « foi vécue ».

⁹ Même en ayant milité pour une participation plus effective des laïcs à la vie de son Église, Vinet n'imaginait guère que dans le culte la parole puisse être laissée à d'autres qu'au seul pasteur. Ne lui reprochons pas d'avoir été de son temps !

¹⁰ Pour ses idées en liturgique, voir sa *Théologie pastorale*. Les volumes cités sont ceux de la dernière édition de la Société des éditions Vinet.

¹¹ Voir les échos encore très limités que semblent rencontrer, sous une forme très différente il est vrai, des idées comme celles de Pierre-L. DUBIED, « Le système de nos croyances », *Cahiers de l'IRP* n° 8, janvier 1991.

PLAIDOIRIE OU PRÉDICATION ?

Penser, en homilétique, c'est aussi argumenter. C'est organiser sa pensée selon un plan qui la rende claire, donc mieux communicable. Vinet ne cesse d'y revenir. Mais selon quel modèle concevoir la prédication ? Du moment que, par ailleurs, il insiste tellement sur le fait que la prédication relève de l'art, on s'attendrait à le voir chercher des parallèles du côté du théâtre ou de la musique. En fait, c'est l'éloquence du barreau qui, dans l'*Homilétique*, a fourni à Vinet l'analogie dont il avait besoin.

Le parallèle avec le travail de l'avocat convient-il mieux pour parler du prédicateur que celui de l'acteur ou du musicien ? Laissons de côté le cas de l'avocat véreux ; il serait ici hors de propos. Le précédent de l'éloquence judiciaire doit être venu d'autant plus naturellement à l'esprit de Vinet que les maîtres antiques de la rhétorique avaient eu pour but premier de définir les règles permettant de mieux convaincre les tribunaux de la justesse des causes dont ils prenaient la défense. Mais cet analogue présente un inconvénient majeur : il conduit à considérer la prédication comme une plaidoirie. C'est effectivement l'une des idées dominantes de Vinet : « Le prédicateur est un avocat qui plaide la cause de Dieu devant un tribunal de juges corrompus, qu'il s'agit d'abord de rendre intègres » (17). Ou encore : « Le discours oratoire apparaît comme une lutte, un combat. Cette idée lui est essentielle. Tantôt l'orateur combat une erreur par une vérité, tantôt il oppose un sentiment à un autre sentiment. C'est, dans son véritable emploi, un combat livré, avec les armes de la parole, aux erreurs de l'esprit et aux travers du cœur » (10).

Le Réveil, indubitablement, est passé par là et doit avoir accentué ce besoin impérieux de toujours remonter au créneau pour acculer chacun à s'en remettre à Dieu. Vinet, il est vrai, s'est toujours gardé de la précipitation des prédicateurs revivalistes cherchant à déclencher des conversions ici et maintenant ; il savait devoir laisser du temps à Dieu aussi bien qu'aux hommes pour cette œuvre qui ne lui appartenait pas. Mais il faut aussi bien voir que le goût du plaider conduit presque toujours à des prédications dont la démarche générale laisse peu de choix aux auditeurs. Le plan et les arguments en sont conçus tout entiers pour aboutir à une conclusion à laquelle l'auditeur ne pourra se soustraire sans mauvaise conscience, que ce soit à brève ou à longue échéance. Le but de la prédication est à cet égard le même que celui de l'apologétique telle que Vinet avait appris à la concevoir à l'école de Pascal : « ... exhumer du fond de l'âme humaine le principe de toutes les incrédulités [...] pénétrer plus avant dans le doute que les plus hardis douteurs, creuser sous l'abîme qu'ils ont creusé [...] ouvrir, élargir la plaie, dans l'espérance d'atteindre

le germe du mal et de l'extirper »¹². C'est une « exégèse du cœur humain », comme on l'a si justement appelée – mais une exégèse que sa parenté avec la rhétorique de prétoire transforme en guerre sainte.

Vinet semble n'avoir pas vu, probablement parce qu'il a vécu en un siècle qui ne lui permettait pas d'en avoir suffisamment conscience, qu'une telle prédication en forme de plaidoyer, à force de sans cesse revenir à la charge, finit par aller à fins contraires. Dans les faits, elle entretient la mauvaise conscience des fidèles plus qu'elle ne leur apporte la liberté annoncée par l'Évangile. Elle cherche trop à acculer, pas assez à ouvrir des possibles. Nous sommes devenus beaucoup plus attentifs à cet aspect-là de la question que Vinet ne l'a été et ne pouvait l'être. Le modèle du barreau n'est certes pas, ou n'est plus, le meilleur pour bien comprendre et bien situer la tâche de la prédication chrétienne aujourd'hui.

PRÉDICATION OU DISSERTATION ?

Une remarque de l'*Histoire de la prédication* aide à bien saisir l'un des accents majeurs et les plus surprenants pour nous de l'*Homilétique* : « Un trait qui distingue les prédicateurs réformés du dix-septième siècle, non seulement des catholiques, mais de leurs successeurs dans la Réforme, c'est leur caractère scripturaire. Leurs sermons ne sont souvent qu'une exégèse développée du texte ; ils l'épellent, le pressent, ou plutôt le pressentent : c'est là d'ordinaire tout leur plan. Il y a chez eux peu d'invention, mais une analyse judicieuse et exacte, parfois pourtant un peu minutieuse » (5). Cette « exégèse développée du texte », Vinet n'y fait allusion que très brièvement dans l'*Homilétique* lorsqu'il parle de l'homélie – un genre littéraire qui, manifestement, ne lui convient guère, entre autres parce qu'il fait la part trop congrue aux diverses fonctions de la pensée, ou parce qu'elle n'accorde pas assez de poids au fait que le prédicateur, selon lui, ne peut se contenter de répéter la parole de Dieu, mais doit la « parler »¹³. Il accorde en revanche beaucoup de place et d'importance à l'*invention*, qui est le titre de toute sa première partie et dont il donne la définition suivante : « sous le nom d'invention nous n'entendons que l'invention des idées, ou de la matière, dont il s'agira ensuite d'inventer la disposition, d'inventer l'expression » (39-40).

Or plus je relis toutes ces pages sur l'invention, plus j'ai le sentiment que leur contenu convient aussi bien, si ce n'est mieux, à la rédaction d'une dissertation qu'à la préparation d'un sermon destiné à être prononcé du haut de la chaire. Et cette impression se confirme quand, me plongeant

¹² *Études sur Blaise Pascal*, 1936, p. 81.

¹³ « Le ministre est un homme qui parle la parole de Dieu, il ne la répète pas. Le prêtre était l'esclave, le ministre s'associe librement à Dieu » (*Théologie pastorale* 5).

dans la troisième partie consacrée à l'*élocution*, je n'y trouve pas grand-chose sur la manière de parler ou de prononcer un sermon, mais beaucoup de considérations qui, elles aussi, peuvent s'appliquer tout aussi bien à la rédaction d'un texte destiné à la seule lecture.

Si nous en croyons le témoignage de ses contemporains, Vinet était un prédicateur apprécié, voire très suivi quand il montait en chaire. La lecture de ses sermons¹⁴ montre toutefois que, même quand il ne les pas retravaillés pour la publication, leur tournure générale se rapproche effectivement beaucoup de celle d'une dissertation, d'une « étude » selon l'un des termes qui servent d'intitulé aux deux sermonnaires publiés de son vivant. Bien des indices me donnent d'autre part à penser que, tant à Bâle qu'à Lausanne, les auditoires qui appréciaient ce type-là de prédication ne se recrutaient ni dans les milieux populaires ni dans ceux de paysannerie, mais étaient plutôt formés de citadins, de bourgeois, de gens frottés de culture et capables de lecture. Considérés sous cet angle, les sermons de Vinet me semblent relever très caractéristiquement de la littérature¹⁵, au sens où, effectivement lus devant l'auditoire des fidèles ou appris par cœur, peut-être même partiellement improvisés, le prédicateur les prononçait comme s'il les lisait mentalement, les auditeurs les écoutant pour leur part comme si, les entendant, ils en faisaient la lecture mentale.

L'*Homilétique* et les sermons de Vinet émarginent donc tout entiers, à mon sens, à une civilisation de l'écrit – civilisation qui a atteint son point culminant en ce XIX^e siècle qui a été l'un des âges d'or de la lecture, en particulier du fait du développement de la presse périodique ou quotidienne.

L'ÉCRIT ET L'ORAL

Cela dit, Vinet n'en a pas oublié pour autant le fait qu'une prédication se distingue d'autres productions littéraires apparentées par le fait qu'elle doit avoir lieu en un lieu et un moment donnés, et qu'elle s'adresse à un auditoire qui, dans toute sa diversité, n'en a pas moins lui aussi son profil propre.

¹⁴ Voir les 3 volumes d'*Études et méditations évangéliques* édités en 1946, 1952 et 1958. De son vivant, Vinet avait publié deux volumes de sermons : *Discours sur quelques sujets religieux* et *Nouveaux discours sur quelques sujets religieux*. Les sermons contenus dans ces deux volumes-là avaient tous été retravaillés littérairement pour la publication, ce qui n'est en général pas le cas de ceux des *Études et méditations évangéliques*.

¹⁵ Sur ce point, Vinet a eu raison d'insister sur la nécessité d'inclure les sermonnaires dans l'étude de l'histoire littéraire comme dans celle de l'histoire de la langue. L'une des lacunes de l'histoire littéraire actuelle est précisément de ne plus les prendre suffisamment en considération, voire de les négliger complètement.

La *Théologie pastorale* contient une mise en perspective très importante à cet égard : la prédication est « l'explication de la Parole de Dieu ¹⁶, l'exposition des vérités chrétiennes et l'application de ces vérités à notre troupeau » – avec aussitôt cette précision de poids : « tout cela fait devant notre troupeau rassemblé » (197). C'est donc que, pour Vinet, en dépit de mes remarques sur le côté très littéraire de sa prédication, un sermon était bel et bien fait pour être prononcé, son édition imprimée n'étant qu'une éventualité rare et secondaire.

Vinet n'a pas manqué d'insister auprès de ses étudiants sur la nécessité pour le prédicateur de toujours prendre rigoureusement en considération l'auditoire auquel il s'adresse, d'en faire pour ainsi dire un partenaire dans la connaissance des vérités à proclamer. « Il ne faut pas que personne puisse dire : "Si le prédicateur nous connaissait mieux, il ne parlerait pas ainsi". Le prédicateur qui parle de l'homme sans l'avoir bien étudié, tombera dans des erreurs graves et manquera d'autorité. Il doit montrer qu'il sait, autant qu'homme peut le savoir, "de quoi nous sommes faits" » (95). Ermanno Genre avait déjà relevé combien, pour Vinet, « le texte biblique en tant que tel n'est pas essentiel pour la prédication [...] L'herméneutique de Vinet n'est plus une herméneutique du texte, mais une herméneutique de la personne du prédicateur », ce qui implique « une compréhension du texte [...] bien éloignée de la vision protestante qui souligne le *sola scriptura* » ¹⁷. Mais dans la compréhension de Vinet cette herméneutique du prédicateur ne saurait suffire ; celle de l'auditoire, de la paroisse est tout aussi importante. Sa vision de la prédication est à cet égard éminemment pastorale. Or l'une des nouveautés de sa *Théologie pastorale* avait précisément été de prêter beaucoup d'attention à la très grande variété des tempéraments que le pasteur peut rencontrer au gré de ses visites. L'exégèse pascalienne du cœur humain qui caractérise toute la conception vinétienne de la prédication ne peut donc se contenter de généralités. En perspective homilétique, elle doit encore devenir l'exégèse des humains auxquels cette prédication s'adresse.

Mais si, pour Vinet, la prédication est aussi nettement conçue comme un fait public qui doit avoir lieu en un moment donné et auquel il faut prendre part pour en recevoir vraiment le message, il n'a guère, voire pas du tout, inclus dans la conception qu'il en avait le fait que la prédica-

¹⁶ On remarquera que les éditeurs de la *Théologie pastorale*, en 1942, on fait imprimer « Parole » avec une initiale majuscule, là où ceux de l'*Homilétique*, en 1853, se contentaient d'une minuscule. L'influence de la théologie dialectique n'y est vraisemblablement pas étrangère.

¹⁷ Ermanno GENRE, *Op. cit.*, pp. 139-140. Pour affirmer cela, GENRE me semble toutefois n'avoir pas assez tenu compte du fait que la prédication des réformateurs, pour se tenir apparemment plus étroitement près du texte que celle de Vinet, mobilisait tout autant leur subjectivité et leur connaissance pastorale des auditoires auxquels ils s'adressaient.

tion relève d'une communication entièrement orale, qu'elle émerge donc à une culture de l'oralité. Il ne s'est donc pas interrogé sur ce que la perception entièrement auditive et visuelle, mais non pas littéraire, d'un sermon peut impliquer dans la compréhension qu'en a l'auditoire, ni sur les conséquences à en tirer quant à la rhétorique à mettre en œuvre – du moins dans la mesure où cette rhétorique peut ou doit différer de celle qu'impose la communication écrite.

Vinet, il est vrai, a tiré un certain parti du parallèle qu'il a cru devoir établir avec l'éloquence du barreau, mais il l'a fait surtout sous l'angle de la visée générale de la prédication, quasiment pas sous celui de la manière concrète de s'adresser à son auditoire. Les analogues du théâtre ou de la musique eussent beaucoup mieux convenu à son approche, surtout si nous nous rappelons son insistance sur le côté artistique de la prédication. La pièce de théâtre ou le morceau de musique, quand ils sont joués, misent en effet sur des modes de relation avec le spectateur ou l'auditeur très semblables, existentiellement, à ceux que la prédication met en œuvre. Il faut y être pour en jouir et, comme pour le sermon entendu, et non pas lu, la perception qu'on en a est globale bien plutôt qu'analytique. De retour chez soi, il est rare que l'on soit capable de reconstituer tout le déroulement d'une intrigue dramatique et l'on se trouve généralement dans l'impossibilité de se remémorer les lignes mélodiques et rythmiques d'une symphonie. De même pour un sermon : toute savante ou construite que soit l'argumentation du prédicateur, on n'en retient que des impressions générales pour une méditation dont le processus sera semblable, dans son ordre, à celle que peut susciter le souvenir d'une pièce de musique.

Mais Vinet, en fait, n'était guère musicien, ou du moins n'a pas fait de place à la musique dans ses écrits, et il n'aimait et n'admettait le théâtre que sous forme de lecture. Il nourrissait envers le théâtre joué sur scène les mêmes préventions que les milieux religieux de son temps¹⁸ : il craignait qu'il ne contribue à la dépravation des mœurs et se méfiait des ambiguïtés liées au métier de l'acteur, qui doit feindre de vivre et d'éprouver ce qu'il ne vit ni n'éprouve réellement. Il n'imaginait donc pas qu'un acteur, en scène, puisse être vrai, sincère, authentique dans le moment même où, en toute conscience, il joue le personnage d'un autre. Et faute d'avoir perçu, puisqu'il ne s'y rendait pas, ce qui se passe dans un théâtre

¹⁸ En 1826, les pasteurs de Morges avaient par exemple protesté auprès des autorités locales contre l'organisation de représentations théâtrales en leur écrivaient entre autres : « La comédie peut servir dans les grandes villes et dans les États puissants et corrompus à distraire les gens oisifs que le désœuvrement et l'abus de la richesse entraînaient à de grands désordres. Mais [...] la comédie est en thèse générale une école de luxe et d'immoralité [...] elle ne saurait convenir [...] aux États républicains qui, pour se soutenir, ont nécessairement besoin de mœurs simples et sévères » (cité par Catherine BISCHOFF dans un mémoire de licence présenté à l'Université de Fribourg en 1955).

quand une pièce y est jouée, il ne pouvait deviner la manière dont le spectateur, participant à sa manière à l'action dramatique, peut en être touché, soit en bien soit en mal.

Que Vinet ait pris en mauvaise part et sévèrement critiqué le fait qu'un pasteur puisse faire du théâtre en chaire, c'est-à-dire y tenir des propos ou y faire état de sentiments qui ne seraient pas réellement siens, c'est bien normal. Mais sa méconnaissance du fait théâtral a surtout eu pour conséquence qu'il n'a pas été en mesure de tenir suffisamment compte de l'aspect tout oral de la prédication et des conséquences qu'il aurait pu en tirer quant à la manière de la concevoir ou de la construire. La prédominance, chez lui, du discours en forme de dissertation, voire de démonstration destinée à emporter la conviction de l'auditoire, le montre bien. Il n'a pas envisagé de formes de discours plus proches de la narration ou de l'évocation poétique – des formes qui n'impliquent pas nécessairement l'aboutissement à un exorde fait d'une exhortation pressante, mais permettent de considérer comme tout aussi efficace du point de la prédication évangélique l'ouverture de plusieurs possibles ou la simple incitation des fidèles à poursuivre eux-mêmes sur la lancée des images ou des réflexions qui leur ont été proposées.

Nous vivons aujourd'hui dans un contexte fort différent de celui de Vinet. Nos assemblées cultuelles sont formées de fidèles qui, dans leur majorité, n'ont plus le même rapport élitaire à l'écrit. Nous sommes donc bien obligés d'envisager autrement l'impact de l'oralité sur toute homilétique possible. Mais ce ne doit être aux dépens ni de la pensée, au sens où Vinet l'entendait, ni de l'exégèse du cœur humain. Car si nous ne faisons pas droit à ces exigences-là, la prédication pourrait bien aboutir à n'être plus que l'une des formes de l'« entertainment worship »¹⁹ vers lequel Jack Coogan, lors d'une visite que je lui faisais en 1994 à l'École de théologie de Claremont, en Californie, me disait craindre que ne s'acheminent petit à petit toutes les formes de culte chrétien en Occident, depuis les plus libérales jusqu'aux plus traditionnellement orthodoxes.

¹⁹ C'est la forme culturelle et contemporaine du « divertissement » pascalien.

L'HOMILÉTIQUE D'ALEXANDRE VINET À LA LUMIÈRE DE QUELQUES RECHERCHES CONTEMPORAINES.

Par Magda EGGIMANN-JABLONSKA

QUELQUES QUESTIONNEMENTS...

Dans *l'Histoire générale du protestantisme*, Émile Léonard définit Alexandre Vinet comme un réformateur des temps modernes en raison de l'envergure et du profil de son œuvre, comparable à celle des Réformateurs du 16^{ème} siècle. Cette affirmation semble surtout en vigueur dans le domaine de la théologie pratique, dont Vinet a occupé la chaire à l'Université de Lausanne durant plusieurs années. Un de ses successeurs, Bernard Reymond, appuie vigoureusement cette opinion en soulignant que *l'Homilétique* de Vinet est restée, pendant de nombreuses années, le texte le plus recommandable parmi les ouvrages homilétiques protestants de langue française¹. Or, qui dit « réformateur » en contexte protestant dit *sola scriptura*. Du coup, on touche inévitablement au statut du texte biblique, à son importance, à ses implications non seulement en théologie fondamentale, mais aussi, et peut-être surtout, dans l'activité prédicationnelle.

La position de Vinet apparaît à cet égard quelque peu surprenante au travers des premières lignes du chapitre de son *Homilétique* consacré précisément au texte :

En traitant d'abord du sujet, abstraction faite du texte, j'ai assez fait voir que je ne regardais pas l'emploi d'un texte comme essentiel au discours de la chaire. Et en effet, il ne l'est pas. Ce qui fait qu'un sermon est chrétien ce n'est pas l'emploi du texte, mais l'es-

¹ B. REYMOND, « Regards neufs sur la Théologie Pastorale d'A. Vinet », in *Revue de Théologie et de Philosophie*, 1986, p. 269-279. Il va sans dire que depuis lors la situation a évolué et la réflexion homilétique a connu un regain d'intérêt durant ces dernières années donnant lieu à des publications nombreuses. Celles qui se font en d'autres langues, sont parfois disponibles en traduction française.

prit du prédicateur. Un sermon peut être chrétien, édifiant, instructif sans s'enfermer dans les limites d'un passage de l'Écriture sainte. Il peut aussi bien être biblique sans avoir de texte, qu'il peut, avec un texte, être nullement biblique².

Cette affirmation semble, bien que dans un sens opposé, tout aussi tranchée que celle des réformateurs eux-mêmes, auxquels E. Léonard compare le théologien lausannois. À lire ces lignes on croirait presque que ce n'est pas la référence scripturaire, mais l'esprit du prédicateur qui devient critère d'une prédication chrétienne. Le texte, lui, se trouve relativisé dans son statut prioritaire et fondateur de prédication. Il est même perçu négativement comme une « limitation » des capacités artistiques et créatives de l'humain. En revanche, la subjectivité de celui qui prêche semble être fortement mise en avant. On pourrait presque dire que l'herméneutique de Vinet se veut moins celle du texte que celle de la personne du prédicateur. Celui-ci doit se libérer des entraves que pourrait être pour lui un trop fort attachement à la lettre de l'Écriture. Le texte biblique lui devient en quelque sorte soumis.

Telle est l'idée que j'ai présentée et commentée dans quelques pages d'un mémoire de licence défendu en octobre dernier à la Faculté de Théologie de Lausanne³. Je l'ai fait à la suite et en grande partie en accord avec E. Genre qui a lui-même consacré à cette problématique un chapitre de son intéressant article sur l'homilétique de Vinet⁴.

Cette idée a été remise en question et s'est transformée en une interrogation lorsqu'en feuilletant l'*Encyclopédie illustrée du pays de Vaud*⁵, j'ai découvert dans les pages consacrées à Vinet ce sous-titre interpellateur : « L'œuvre critique de Vinet. *Primauté*⁶ du texte ». C'est à son approche de la littérature en général (non du texte biblique en particulier) et à sa démarche de critique littéraire que ce titre fait référence.

Le texte est pour Vinet le reflet concret de la pensée en action. Son style, ses richesses, ses nuances ; tout son tissu, sa matière linguistique, son agencement sont à considérer en priorité par rapport à la personnalité ou à la biographie de son auteur. L'attitude de Vinet diffère ainsi de celle qui se développe à son époque sous l'influence du romantisme et s'oppose

² A. VINET, *Homilétique*, Paris, 1853, p. 102.

³ Mémoire de Licence en théologie pratique dirigé par B. Reymond et intitulé : *La foi se reçoit de la Parole où le passé et le présent se conjuguent*.

⁴ E. GENRE, « L'homilétique de Vinet, une relecture critique », in D. JAKUBEC et B. REYMOND, *Relectures d'Alexandre Vinet*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1992, pp. 133-142.

⁵ *Encyclopédie Illustrée du Pays de Vaud*, vol. 7 : *Les Arts II*, Lausanne, 24 Heures, 1978, p. 27.

⁶ Je souligne.

à celle de Sainte-Beuve par exemple qui lui fait le reproche de prêter trop de foi aux livres mêmes indépendamment de la connaissance personnelle des auteurs. Vinet ne pense pas que l'œuvre littéraire reflète en premier lieu les préoccupations quotidiennes de l'écrivain. Il est au contraire persuadé que, dans le domaine artistique, le créateur est à la recherche d'une vérité qui dépasse les contingences individuelles pour tendre vers la « généralité qui est un autre nom de l'humanité ». Bien que située dans le contexte polémique de l'époque, une telle position témoigne d'un grand attachement au texte en tant que produit de la pensée humaine et que porteur d'une vérité humaine.

Dès lors, on pourrait s'interroger sur ce que signifie cette (apparente ?) contradiction entre la primauté du texte en littérature et la relativisation du texte biblique en théologie et en prédication... Est-ce vraiment une incohérence ou s'agit-il d'une manière inexacte d'interpréter la pensée de Vinet ?

Ce sont de telles interrogations qui m'ont amenée à me reposer la question du statut du texte biblique selon la « théorie de la prédication » d'Alexandre Vinet. Elles m'ont fait revisiter certains passages de son *Homilétique* comme de sa *Théologie pastorale* et de ses *Lettres*, et m'ont fait modifier, nuancer ou approfondir mes positions antérieures.

Dans ces pages, je désire donc formuler quelques réflexions à ce sujet. Elles seront sous-tendues par la conviction suivante : la pensée d'Alexandre Vinet sur le statut du texte biblique dans l'activité prédicatrice s'inscrit en continuité par rapport à la tradition de la Réforme et accorde au texte un profond respect.

Toutefois, ce respect est chez Vinet bien autre chose que le « culte de la lettre », d'où la présence dans ces propos d'affirmations pouvant parfois paraître trop audacieuses de la part d'un théologien protestant. Tel me semble être le cas de la citation rapportée ci-dessus dont je voudrais en tout premier lieu commenter la portée.

Vinet est très fidèle à la Bible en tant que référence fondatrice de la religion chrétienne. C'est pour cela que d'une part, il s'oppose vigoureusement au culte de la lettre qui risque d'enfermer la richesse sémantique du contenu biblique dans les limites étroites d'une approche fondamentaliste. D'autre part, il désire protéger la Bible des abus trompeurs :

Un passage scripturaire a mille fois servi de passeport à des idées qui ne l'étaient pas ; et l'on a vu des prédicateurs se faire comme un jeu de mettre à la tête de leurs compositions des textes bibliques très forts pour se donner le plaisir de les énerver. On assistait à une immolation en forme de la Parole divine. Quand le texte n'est là que comme une enseigne trompeuse, quand le clocher surmonte une maison de jeu, il vaudrait mieux sans doute faire disparaître l'enseigne et abattre le clocher. Quant aux prédicateurs attachés à

la Parole de Dieu, ils ne tomberont pas dans cet abus, mais combien de fois le texte aura été pour eux l'occasion d'un pénible tour de force⁷.

C'est précisément par respect pour la Bible et par un grand souci de fidélité au texte – une fidélité comprise comme loyauté et honnêteté interprétatives et non comme un attachement aveugle à son sens littéral – que Vinet accorde au prédicateur une liberté considérable au niveau du travail herméneutique. Car seule une telle liberté protège le texte des distorsions que le prédicateur lui inflige en lui faisant dire ce qu'il ne dit pas. Paradoxalement peut-être, une telle liberté à son égard, empêche que le texte ne devienne un simple prétexte ou encore une pierre d'achoppement donnant lieu à des discours qui se plaisent à le contredire.

Cependant, la confiance accordée au prédicateur n'est pas une liberté anarchique, elle ne va pas sans exigences :

[...] nous ne pouvons rien voir de sérieux dans une interprétation arbitraire et relâchée. Il semble qu'on ait badiné avec la Bible à mesure qu'elle n'était plus respectable, et que tout comme Dieu a livré le monde aux vaines disputes des hommes, il ait livré sa Parole à la frivolité de leur imagination. Aucun livre humain n'a été, sous ce rapport, tourmenté et raillé comme l'Écriture sainte⁸.

Liberté de parole et fidélité à la Parole... Le défi que lançait Vinet au prédicateur est de taille, mais il semble possible à relever.

Dans les pages qui suivent je voudrais présenter et commenter la conception de Vinet sur les deux types de travail nécessaires à l'élaboration d'un sermon.

Je ferai tout d'abord quelques brèves remarques sur sa conception du travail exégétique. Dans un deuxième temps j'aborderai plus longuement la question de l'interprétation et de la création du message que « le discours de la chaire » est sensé apporter au croyant. Pour ce faire, je mettrai la réflexion de Vinet en rapport avec certaines conceptions homilétiques contemporaines.

QUELQUES PRINCIPES D'EXÉGÈSE BIBLIQUE SELON ALEXANDRE VINET

Dans l'article cité plus haut, E. Genre constate et souligne l'affaiblissement du rôle de l'exégèse dans l'approche de Vinet :

[...] le texte biblique n'est plus le lieu et le moment d'une confrontation exégétique serrée, il n'est plus la matière dure et résistante, la lutte corps à corps après laquelle un sens peut-être reçu,

⁷ A. VINET, *op. cit.*, p.1 03.

⁸ *Ibid.*, pp. 129-130.

donné. Dans l'*Homilétique* de Vinet, cette lutte a subi un *transfert* : le lieu est maintenant intériorisé dans l'esprit du prédicateur. La subjectivité engloutit la dimension objective du texte⁹.

Vinet priverait donc le texte du droit de résister ; celui-ci n'est plus une instance supérieure « intouchable » avec sa propre vie, sa propre histoire et son propre contenu sémantique qu'on ne peut élargir à l'infini.

Je pense personnellement qu'une telle analyse est quelque peu sévère, mais surtout, elle ne prend pas en considération tout le travail exégétique que Vinet exige du prédicateur ; travail qui présuppose une formation philologique solide ; travail qui demande une réflexion et une démarche méthodiques et exigeantes.

Il va sans dire en tout premier lieu que l'exégèse de la péricope choisie doit se faire sur le texte original et que le prédicateur doit se méfier de toutes les traductions surtout lorsqu'elles sont défectueuses. Il a le devoir de les rectifier :

Ce procédé causera quelques surprises s'il s'agit d'un passage très connu, mais le scandale est déjà donné par la divergence des traductions en usage. Il est donc très important, nous le répétons, d'étudier le texte dans l'original¹⁰.

Cette injonction va de pair avec la distinction que Vinet établit au niveau sémantique entre le sens *extérieur* et le sens *intérieur* du texte. En des termes qui lui sont propres, il témoigne d'une sensibilité linguistique remarquable. Il réfléchit sur le fonctionnement du langage en général et sur son rapport étroit avec le processus de la pensée. Il touche ainsi à une problématique qui a préoccupé et préoccupe toujours de nombreux linguistes.

Le sens *extérieur* ou *verbal* est ce qu'on appelle communément la signification : « [...] l'idée que portent immédiatement les signes dans l'esprit, indépendamment de toute analyse ultérieure »¹¹.

Le sens *intérieur* est l'idée que l'auteur veut communiquer à l'esprit du lecteur au moyen de ce sens extérieur. Seule une analyse philologique approfondie du texte et de son contexte historique, culturel et social peut le dégager.

Cette distinction réfère à deux niveaux de connaissances dont le prédicateur interprète doit tenir compte : la connaissance des mots et de leur signification compte tenu de tous les éléments philologiques, et la connaissance des référents, des choses, des réalités auxquels les mots renvoient –

⁹ E. GENRE, *op. cit.*, p. 140.

¹⁰ A. VINET, *op. cit.*, p. 116.

¹¹ *Ibid.*, p. 120.

réalités qui fluctuent en fonction des données culturelles et sociales de l'époque donnée.

Au premier niveau de connaissance et

pour ne pas errer sur le sens que nous appelons extérieur, il faut avoir une idée précise de la langue des auteurs, je veux dire de la valeur des signes et des formes de cette langue, comparées aux formes et aux signes correspondants de notre propre langue. [...] Le prédicateur, ou plus généralement l'exégète, aura ici deux choses à considérer, qui n'en sont qu'une peut-être, le caractère, les mœurs de la langue, et la philosophie du peuple ¹².

Vinet est ainsi très conscient du fait que, toute traduction étant une transposition de signification d'un système linguistique à l'autre, les « contours » de cette signification peuvent se modifier lors du passage d'une langue à l'autre. Chaque langue, en effet, découpe à sa façon la réalité dont elle a à rendre compte (dans la langue des Esquimaux p.ex., on distingue cinq mots différents pour dire « neige » ce qui correspond à cinq réalités différentes de ce que les langues européennes ne distinguent pas et désignent par un terme englobant). Il est donc fondamental, selon Vinet, que l'exégète étudie et prenne en considération les modifications et les nuances sémantiques ayant pu intervenir lors de la transposition du texte biblique de la langue source dans l'une des langues cibles.

Quant au deuxième niveau de connaissances, il doit être mis en œuvre dans la recherche de l'intention de l'auteur. En termes contemporains de théorie de la communication, on pourrait parler ici de la performance du texte, de son sens profond caché sous sa signification superficielle et directement accessible ; de ce qu'il a à dire au lecteur vivant à une époque et dans un lieu donnés. En effet, même si « la Bible dans son ensemble, n'a qu'une intention, qu'un but, qu'un sens qui est spirituel », et bien qu'elle soit « le triomphe de l'esprit sur la chair, l'adoration de Dieu en esprit et en vérité » ¹³, il convient de distinguer rigoureusement en son sein différents ordres d'idées et différents ordres de textes qui y correspondent. Cela veut dire que l'exégète n'a pas le droit de se livrer à une interprétation « arbitraire et relâchée », qui rechercherait dans le texte une intention allégorique, typologique ou préfigurative là où rien ne permet de la postuler et où tout invite à rester dans le sens propre. La créativité du prédicateur interprète connaît donc des limites.

À ces quelques principes de base qui doivent présider au travail de l'exégèse, Vinet ajoute de nombreuses remarques plus spécifiques dont il serait superflu de rendre compte ici. Certaines portent sur le juste rapport entre l'Ancien et le Nouveau Testament et rappellent la nécessité de pré-

¹² *Ibid.*, pp. 121-122.

¹³ *Ibid.*, p. 129.

server la différence inhérente aux deux parties de la Bible : « Il ne faudra pas forcer les textes à être plus chrétiens qu'ils ne le sont ; il ne faudra pas obliger les personnages de l'ancienne alliance à entrer dans les termes exacts de l'Évangile »¹⁴. Telles autres sont d'ordre plus formel et expriment le souci d'unité et de complétude à respecter dans le choix des péripécies faisant objet d'une prédication. D'autres encore rappellent la loyauté envers les principes ecclésiastiques fondamentaux et les résolutions canoniques en évoquant p. ex. l'impossibilité de se référer aux textes apocryphes.

Si je me suis attardée quelque peu à rappeler les principes exégétiques chers à Vinet, c'est surtout pour me distancer du jugement que porte sur lui E. Genre, et auquel j'ai pu adhérer moi-même en reprochant au théologien lausannois d'accorder une trop grande place à la subjectivité du prédicateur se situant au-dessus du texte biblique. Je ne pense pas aujourd'hui que Vinet cherche à affaiblir le rôle de l'exégèse ou encore à baisser les exigences et amoindrir la rigueur de ce travail. Cela irait à l'encontre de son approche passionnée de la littérature en général et de son respect pour ce domaine de la créativité humaine. Il me semble, au contraire, que Vinet demeure très respectueux du texte biblique. Tout en accordant à la subjectivité une place importante dans le processus d'interprétation, il ne substitue pas la créativité du prédicateur à l'objectivité du texte, ni n'essaie d'en aplanir les « aspérités ».

Dire que la présence du texte biblique n'est pas essentielle au caractère chrétien d'un sermon, n'est pas synonyme de « maltraiter » le texte lorsque la prédication se réfère à lui. Je crois qu'on ne peut accuser Vinet d'une telle intention¹⁵. Il remet certes partiellement en cause la statut « sacro-saint » du principe *sola scriptura*, mais cette mise en cause qui me paraît féconde au niveau même des interrogations qu'elle provoque. Il est parfois bénéfique de revenir sur les acquis et d'engager les débats sur des voies nouvelles pour confirmer ou infirmer les raisons qui ont forgé telle ou telle position.

C'est dans ce sens que l'audace de Vinet s'avère, à mon sens, très moderne. Je la dirais même porteuse de signes avant-coureurs de ce qui se passera ultérieurement dans l'herméneutique biblique.

¹⁴ *Ibid.*, p. 142.

¹⁵ Il ne congédie nullement le texte du sermon, mais affirme la possibilité de construire la prédication aussi sur un thème, une idée ou une figure significative de l'histoire du christianisme, tel les apôtres par exemple. Vinet préconise cette démarche pour qu'elle soit en quelque sorte « autorisée » et pour que les prédicateurs n'utilisent pas les textes à mauvais escient, en défendant une idée qui leur est étrangère.

QUELQUES GERMES D'UNE HERMÉNEUTIQUE BIBLIQUE MODERNE.

L'expérience est aussi un livre, l'expérience fournit aussi des textes. Telle expression qui n'a son expression exacte dans aucun passage de la Bible, sort une et entière de l'esprit du prédicateur, fécondé par les circonstances ou par la méditation¹⁶.

Cette affirmation me semble fondamentale pour comprendre la conception de l'activité prédicationnelle et le rôle du prédicateur dans l'homilétique de Vinet. Elle véhicule un des arguments principaux contre l'attachement trop littéral au texte biblique. Un tel attachement représente en effet une « limitation » dans le moment crucial de l'élaboration de la prédication, c'est-à-dire dans le moment de l'invention. La liberté que Vinet revendique pour le prédicateur par rapport au texte biblique a pu être comprise comme une rupture par rapport à la tradition homilétique protestante qui a toujours souligné le *sola scriptura*.

Or, Vinet n'est pas un théologien « révolutionnaire ». Il a grandi et reçu sa formation théologique dans une ambiance de stabilité, de loyauté et même d'une certaine crainte de changement¹⁷. Un tel contexte se fait sentir au travers de la présence dans ses écrits théologiques d'accents conservateurs qui se manifestent surtout dans son usage d'un vocabulaire très traditionnel (des termes tels que *rédemption*, *régénération*, *sanctification* reviennent sous sa plume de façon récurrente). En invitant à intégrer dans le processus d'interprétation la « subjectivité » du prédicateur, Vinet ne cherche certainement pas à opérer une rupture. S'il réclame une certaine libération des entraves que peut constituer le texte biblique, ce n'est pas non plus pour donner libre cours à la créativité de l'orateur, ni pour lui permettre d'exercer ses talents. Je crois que l'important pour Vinet est de mieux déployer dans la prédication les richesses sémantiques dont le texte biblique est porteur, donc finalement de mieux honorer sa richesse, de mieux explorer ses profondeurs.

La Bible est, selon Vinet, un livre qui rend compte d'une « vérité générale » :

[...] le livre de l'homme et de l'humanité, le livre du présent et de l'avenir, de la terre et du ciel. Nous en avons fait tour à tour un livre catholique, un livre protestant : il n'est ni l'un ni l'autre ; c'est un livre humain et divin¹⁸.

¹⁶ A. VINET, *op. cit.*, p. 104.

¹⁷ Voir à cet égard certaines lettres adressées au jeune Vinet par son père.

¹⁸ A. VINET, *Lettres*, tome IV, 1843-1847, (à Émile Souvestre), Lausanne, Société d'édition Vinet, 1949, p. 260.

Je vois dans cette affirmation non pas la dévalorisation du texte biblique pour mieux exalter la personne du prédicateur, mais une recherche visant un plus large déploiement des potentialités interprétatives de ce texte.

Il me semble par conséquent possible de discerner dans l'approche de Vinet l'amorce d'une réflexion herméneutique tout-à-fait moderne, préfigurant en quelque sorte celle qui a pu se construire dans les recherches homilétiques contemporaines. Et sans prétendre que Vinet en soit le précurseur, il me semble légitime de reconnaître dans ses théories quelques intuitions allant dans ce sens.

Je pense ici d'une part aux démarches du type de celle qu'a élaboré G. Theissen¹⁹ et, d'autre part, aux apports de ceux qui, comme P. Bühler et P.-L. Dubied, envisagent l'interprétation biblique comme un processus interactif à double sens.

Ainsi voudrais-je dans les lignes qui suivent parler des deux démarches mentionnées en les mettant en parallèle avec certains éléments de la pensée de Vinet.

a) Double processus de l'interprétation.

Commençons par la question du double enjeu que suppose le processus de l'interprétation en vue de la prédication.

En fin de compte, on peut dire que la prédication consiste à faire passer l'évangile de l'état de l'écriture à celui de la parole. Initialement, Jésus et les apôtres ont dit l'évangile ; ensuite, les évangélistes, pour le conserver et assurer une transmission exacte, l'ont consigné, mais aussi enfermé dans un texte qui à la fois le maintient et l'emprisonne. Le prédicateur inverse cette opération et parcourt le chemin en sens contraire : il restitue en parole vive ce que l'évangéliste a figé en écriture²⁰.

(une telle définition de la prédication ne déplairait pas à Vinet.) L'activité du prédicateur vise ainsi à actualiser cette parole pour la porter plus loin. Il est du coup engagé dans ce que P.-L. Dubied et P. Bühler appellent le processus de clarification de *l'obscur clarté de l'Écriture*.

Cette clarification ne se fait évidemment pas sans que l'être même de l'interprète y soit impliqué. La forte insistance et valorisation de la personne et de la subjectivité du prédicateur chez Vinet témoigne, à sa manière, de ce phénomène indéniable.

¹⁹ G. THEISSEN, « Le langage de signes de la foi. Réflexions en vue d'une doctrine de la prédication » in G. Theissen et alii, *Le Défi homilétique*, Genève, Labor et Fides, 1994, pp. 15-118.

²⁰ A. GOUNELLE, « Protestantisme et prédication », in *Lumière et Vie*, 1990/199, p. 43.

Comme l'affirme P. Bühler, l'interprétation est toujours un processus de clarification dans un double sens du terme : « pour le lecteur éclairé dans sa vie par le potentiel pragmatique de clarification des textes bibliques, et pour le texte, en même temps, éclairé en retour dans sa force performative par ce qui se passe chez le lecteur »²¹.

Pour mieux saisir cette affirmation, il faut se référer au phénomène de *l'identité narrative*, notion élaborée et beaucoup travaillée par P. Ricoeur²². Selon lui, en rattachant des significations à l'intrigue et aux personnages, le récit offre à son destinataire « une refiguration de son moi » qui devient pour lui source d'une quête d'identité. Le récit propose ainsi au lecteur une identité qu'il pourra mettre à l'épreuve dans l'intrigue de sa propre vie. Dans ce sens, on peut dire que l'identité narrative devient le lieu d'une *appropriation existentielle*. Cette appropriation peut provoquer une crise d'identité personnelle, au sens positif et constructif du terme. Le lecteur, donc aussi le prédicateur-interprète, découvre dans l'intrigue d'un récit biblique une possibilité de lui-même qui le renvoie à l'intrigue de sa propre vie et lui ouvre un nouvel avenir. Le lecteur se trouve *éclairé* par le texte.

À cela s'ajoute, par effet de retour, un autre élément herméneutique : le texte s'en trouvera éclairé à son tour. Autrement dit : la rencontre entre le texte et celui qui le reçoit leur permet à tous deux d'en être éclairés et de s'éclairer mutuellement. Il s'agira, par conséquent, d'une interaction constante entre le fait d'interpréter et celui de relire son existence à la lumière du texte – d'un moment où l'interprète se trouve interprété.

Tout cela implique que la clarté « totale » ou « définitive » de l'Écriture n'est jamais acquise. En outre, ce processus n'étouffe pas les résistances du texte, qui peuvent sans cesse resurgir. Il est une dynamique constante qui se déroule entre : la démarche exégétique, l'identité de l'interprète et le monde du texte, comme celui de l'interprète lui-même.

Il me semble dès lors possible d'affirmer que le travail dont parle A. Gounelle pour passer de l'Écriture à la Parole ne consiste pas seulement en une simple restitution d'un message fixé autrefois et qu'il convient de décoder. L'effort de l'interprétation, dans la perspective esquissée ici, n'est pas une démarche prévisible et planifiée de bout en bout, comme une technique qui mettrait en œuvre des règles précises et rigides. Elle doit être et elle est certainement sous-tendue par l'idée que l'effort de l'interprétation est sans cesse à reprendre dans un esprit de soumission

²¹ P. BÜHLER, « Le lecteur éclairé : la clarté comme clarification », in *Études Théologiques et Religieuses*, 1996/2, p. 256.

²² Surtout dans *Temps et récit*, mais je me réfère ici aux développements de P. Ricoeur in *op. cit.*.

aux méthodes de lecture critique et dans un effort pour s'adapter aux données du texte, de l'interprète comme à celles de l'auditoire.

Conçu de cette manière, le processus de l'interprétation est susceptible de donner lieu à l'*événement de Parole*, événement dans lequel « l'Esprit, à travers la lettre, vient vivifier, une parole orale déchire la texture de l'écrit »²³. Mais cet événement demeure toujours dans le registre du possible ; il est une promesse herméneutique rappelant que du texte peut toujours jaillir une parole, qui vient rendre la vie moins incertaine, plus claire, plus pleine de sens.

Pour que cette promesse puisse advenir, il revient à l'interprète-prédicateur, comme à tout croyant, de se froter à l'Écriture, car sa clarté ne surgit vraiment qu'au gré d'un affrontement :

Dieu a choisi de lutter avec nous dans l'Écriture, et c'est cette lutte avec Dieu qui est au cœur d'une lecture véritablement vivante [...] Le Dieu qui nous rencontre dans l'Écriture est un Dieu qui nous prend à partie et nous surprend : il nous agresse parfois et nous harcèle, se roule dans la poussière avec nous, nous déboîte la hanche et, qui sait, nous bénit aussi, même si certaines aubes sont parfois longues à venir...²⁴.

Si je me suis permis ce détour par la problématique de l'interprétation qui semble à première vue nous éloigner du statut du texte biblique dans l'homilétique de Vinet, c'est pour faire part de la conviction suivante : en affirmant que le texte biblique en tant que tel n'est pas « essentiel » et que c'est l'esprit du prédicateur qui fait d'un sermon un sermon chrétien, Vinet n'entend pas congédier la Bible de la prédication chrétienne. Il tient à valoriser l'importance de cette médiation nécessaire que sont l'étape interprétative et le rôle du prédicateur en tant qu'« agent » et « intermédiaire » responsable de son déploiement optimal. Sans prétendre nier la dimension pneumatologique dont toute prédication chrétienne est empreinte, le prédicateur est responsable d'aider les croyants à structurer leur foi. Pour ce faire, il est appelé à mettre en œuvre, en toute honnêteté, ses talents et sa créativité d'interprète, lui-même interprété par l'Écriture. Mais seule une certaine distance prise par rapport à la lettre de cette Écriture permet de mener à bien une telle entreprise.

b) Les universaux de la spiritualité.

« La Bible enferme beaucoup plus de vérités qu'elle n'en exprime [...] et c'est un de ses mérites de suggérer, de susciter une foule d'idées

²³ P. BÜHLER, *op. cit.*, p. 257.

²⁴ *Ibid.*, p. 258.

qu'elle renferme virtuellement »²⁵. Cette affirmation déjà citée plus haut me permet de mettre la pensée de Vinet en relation avec la démarche herméneutique proposée par G. Theissen. Voici comment ce dernier envisage à son tour la prédication et son rôle (je pense d'erechef que Vinet, en fin philologue et préoccupé par les question du fonctionnement du langage dans son rapport à la pensée, pourrait entrer sans peine dans ce type de réflexion).

La prédication étant une forme d'expression de la religiosité²⁶ (souvenons-nous de sa fonction de structuration de la foi selon Vinet), il convient en premier lieu de préciser ce qu'est la religion et quel rôle elle joue dans la vie humaine.

Selon G. Theissen, et j'adhère volontiers à cette idée, « les religions sont des systèmes historiques de signes qui font prendre conscience à des groupes humains qu'en étant en communion avec une réalité suprême, ils peuvent en retirer un bénéfice pour leur vie »²⁷. Ce système est comparable à un système linguistique qui, lui aussi, est un système de signes composé d'entités sémantiques (les *signifiés* auxquels correspondent des entités phonétiques ou plus précisément phonologiques : les *signifiants*). Le tout est agencé en un système sur le principe de distinctions et d'oppositions, de telle manière qu'en parlant, en écrivant, en nous exprimant à l'aide de cet outil qu'est la langue, nous construisons des significations, nous fabriquons du sens. La religion biblique, comme toute autre religion, est aussi un système d'entités sémantiques et symboliques qui, structurées selon certaines règles, permettent de fabriquer du sens. Elle est un langage religieux.

À l'arrière-fond d'une telle approche de la religion se trouve un pré-supposé portant sur le rôle qu'elle joue dans l'existence humaine. G. Theissen l'explicite dans les termes suivants :

[...] l'homme est un *animal symbolicum*, un être qui ne vit pas seulement dans le monde naturel, mais dans un monde auquel on peut trouver une signification. Sans cette transformation du monde naturel en un monde de signes, l'homme ne saurait survivre – pas plus qu'il ne le pourrait sans les techniques qui transforment son milieu, par exemple sans vêtements, sans maisons, sans outils. Un système de signes revêt un caractère religieux lorsqu'il vise à per-

²⁵ A. VINET, *op. cit.*, 1853, p. 105.

²⁶ Je comprends ce terme ici dans son acception large, telle que la définit *Le Petit Robert*, à savoir l'attirance pour la religion en général, avec ou sans adhésion formelle à une religion précise.

²⁷ G. THEISSEN, « Réflexions en vue d'une doctrine de la prédication », in *op. cité* 1994, p. 20.

mettre le contact avec une réalité suprême, à intensifier et à entretenir la vie grâce à la « soumission » de l'homme à cette réalité²⁸.

Dans ce but, la religion met en œuvre des signes tels que des rites, des textes (bibliques notamment) et des objets tels que des temples, des lieux saints et des images. Dans ce cadre, nous pouvons définir la religion biblique et sa finalité comme un système de signes, apparu dans l'histoire au cours d'un millénaire environ qui incite les hommes à nouer le dialogue avec Dieu et à obtenir par là un bénéfice pour leur vie.

La prédication, qui est une forme de manifestation de la religion, se dirige vers des objectifs semblables. Elle est sensée aider les auditeurs à nouer le contact avec Dieu et leur faire trouver ainsi un bénéfice pour leur vie. Le terme de *bénéfice* véhicule une connotation quelque peu péjorative dans nos sociétés de consommation. Il faut entendre par là l'advenir d'une dimension supplémentaire à la vie humaine. C'est ce que vise la prédication. Il y va non seulement d'un éclairage de l'existence, mais encore d'une force à connotation créatrice qui conduit à un changement, une nouveauté, une transformation.

On peut de ce point de vue dégager plusieurs caractéristiques de la Bible qui doivent être prises en compte lors de toute prédication. Celle-ci, en effet, est une actualisation du monde du texte biblique, bien différent du monde de significations dans lequel l'homme moderne se meut aujourd'hui. L'Écriture est la base à partir de laquelle va pouvoir s'établir dans la prédication un processus générateur qui actualisera, de manière nouvelle, toutes les possibilités sémantiques reposant au sein du texte (cela est possible aussi lors de la lecture individuelle).

La prédication déploiera, par conséquent, les quatre dimensions²⁹ suivantes : historico-herméneutique, théologique, existentielle et communicationnelle. Les deux premières me paraissent les plus pertinentes pour ce développement³⁰.

Dimension historico-herméneutique

La Bible étant la base de tout un système de signes, il reviendra à la prédication d'actualiser le monde biblique des signes de manière à franchir la distance séparant le passé du présent. Car la Bible, nous le savons tous, raconte des choses invraisemblables, des faits incroyables, parle d'un monde devenu étranger, opère avec des notions qui paraissent parfois ob-

²⁸ *Ibid.*, p. 21.

²⁹ Je m'inspire ici de l'excellente présentation de G. Theissen citée ci-dessus, en y joignant quelques réflexions personnelles.

³⁰ Les deux autres sont tout aussi importantes et se trouvent très bien définies par Theissen.

solètes, et enfin avance des valeurs et des normes qui sont souvent choquantes.

Comment, de ce corpus de textes comportant une bonne dose d'incroyable, dégager du croyable ? Comment entendre Dieu au travers des textes si douteux, si résistants à notre capacité et notre volonté de croire ? Il appartiendra au prédicateur d'accompagner l'auditeur tant dans la formulation de ses interrogations que dans la construction de réponses, jamais définitives et en constante élaboration.

Car ces textes, exposés depuis de nombreuses années à l'incrédulité des croyants comme à celle des incroyants, rongés par des années de critique littéraire, existent et vivent toujours. Ils demeurent, à divers titres, des références pour les uns et les autres. Et tant qu'ils demeurent, ils demandent à être expliqués, à être prêchés, parce qu'ils nous interpellent toujours, ils nous provoquent, ils nous invitent à y adhérer ou à s'y opposer.

Quand nous les approchons, la question essentielle est non de savoir *pourquoi* nous nous identifions ou non à ces textes, mais de savoir *en quoi* nous nous identifions à eux. Arriver à le savoir demande tout un travail d'actualisation – tout un travail d'ordre sémantique. Ce travail jette des ponts entre l'univers biblique et le microcosme de tout un chacun, ici, maintenant. Bref, c'est le travail de l'interprétation.

Dimension théologique

La Bible est une occasion favorable de renouer le dialogue avec Dieu. La prédication, elle aussi, sera sous-tendue par l'espoir³¹ de surmonter la distance entre Dieu et l'être humain, sans quoi elle serait un discours quelconque pouvant être prononcé dans n'importe quelles circonstances et pour n'importe quels destinataires. Toutefois, il faut toujours se souvenir que ce but de la prédication ne peut être appréhendé que comme une espérance et ne peut être soumis à une vérification de type rationnel. Il y a toujours une part qui nous échappe. « Aucune méthode, en effet, n'est en mesure en elle seule d'instaurer un dialogue entre Dieu et l'être humain. Les prédications sont des occasions qu'on peut planifier pour un événement qui, lui, ne peut être planifié »³².

Les quelques remarques ci-dessus sur le but et les dimensions de la prédication telle que l'envisage G. Theissen me conduisent à exposer la démarche et les moyens qu'il invite à mettre en œuvre pour parvenir à ce but. C'est par là que nous toucherons à la thèse de Vinet à laquelle je désirais faire écho et selon laquelle il convient d'appréhender la Bible comme

³¹ L'espoir que l'on sait pertinemment irréalisable dans le sens d'un contact direct ou d'un face à face. Faudrait-il plutôt parler d'une communion ou communication... ?

³² G. THEISSEN, *op. cit.*, p. 53.

un livre porteur d'une « vérité humaine et divine », d'une vérité exprimée avec les moyens « pauvres » dont l'homme dispose, mais une vérité qui est bien plus profonde, bien plus générale et éternelle. Cette vérité demande à être recherchée, formulée et reformulée, prêchée et reprêchée à partir des « vérités que la Bible renferme » et qui « ont le mérite » de susciter d'autres vérités, animant ainsi sans cesse ce que Vinet appelle « le moment d'invention » ou le « mouvement de la pensée », et ce que l'on appelle aujourd'hui le processus d'interprétation ou encore d'herméneutique biblique indispensable à la prédication.

Aussi je propose de mettre les « vérités de la Bible » dont parle Vinet en rapport avec les « thèmes fondamentaux » ou « axiomes implicites » postulés par G. Theissen et que j'appellerai volontiers « les universaux³³ de la spiritualité humaine ». C'est en ce sens que je vois dans la pensée de Vinet le germe d'une herméneutique moderne.

Si l'on prend pour exemple le thème de la sagesse, c'est-à-dire la conviction qu'une intelligence supérieure est à l'œuvre dans la création, on observe qu'il se trouve exprimé dans la Bible sous des formes très variées. Ce thème est présent surtout dans le livre des Proverbes, mais aussi dans ceux des Psaumes, de Job et ailleurs encore. On y trouve des sentences qui rendent l'homme attentif aux correspondances régulières décelables dans la nature, des exhortations à vivre en harmonie avec l'ordre du monde, des récits mythiques qui montrent la sagesse sous une figure personnifiée, cherchant à être reconnue par les hommes. Le thème reste partout semblable : il s'agit toujours de dire qu'il y a une sagesse supérieure cachée dans la réalité entourant l'homme et que la sagesse humaine ne la reflète qu'imparfaitement. C'est pourquoi on peut parler de cette sagesse, l'objectiver, la personnifier, en faire une figure hypostatique. Elle devient objet de la recherche et du désir de l'homme, vient à sa rencontre en lui enjoignant de la chercher.

La Bible contient toute une série de motifs fondamentaux de ce type que nous, héritiers de la tradition judéo-chrétienne, avons assimilés sans même nous en rendre compte. Ils font partie du patrimoine culturel et spirituel que nous avons acquis à force d'entendre et de méditer les récits bibliques. Ils opèrent en nous comme un a priori de la pensée, de la per-

³³ J'emprunte ce terme à la linguistique et plus précisément à la sémantique qui parle des « universaux du langage ». Ce sont des éléments de structure profonde du langage en tant que faculté et activité humaines, communs à toutes les langues et qui revêtent des formes diverses dans chacune d'elles. Par exemple l'opposition entre le singulier et le pluriel est un universal du langage qui connaît des expressions différenciées d'une langue à l'autre (un suffixe pour la plupart des langues indo-européennes, mais cela peut tout aussi être un radical, un mot tout différent). Je propose ce terme, non pour le substituer aux autres, ou complexifier l'exposé, mais pour introduire une notion qui fait partie de mes représentations et qui est pour moi parlante.

ception, de la sensibilité, de l'agir. C'est à leur lumière que nous orientons nos actes et interprétons notre expérience.

Ces thèmes fondamentaux sont « enfouis » dans les textes bibliques, ils en sont *des structures profondes* qui se sont agencées *en surface* au moyen d'un matériau, d'abord oral, ensuite littéraire, souvent élaboré par plusieurs auteurs. « Le secret de la prédication (en passant par l'interprétation) réside en ceci : à partir des structures de base de la religion biblique, créer de nouveaux textes avec le matériel d'éléments littéraires et des structures que nous trouvons dans la Bible »³⁴.

Si le langage biblique est un système de signes, cela veut dire que, comme toute langue, il fonctionne selon un petit nombre de règles et de signes pour engendrer une quantité infinie de messages. De même que les grammairiens dégagent ces règles et les font remonter au niveau de la conscience, les théologiens amènent à ce niveau les structures de base (ou thèmes fondamentaux ou universaux) du langage biblique. C'est l'exercice auquel G. Theissen s'est livré et dont il résulte une liste certainement non exhaustive. Ces thèmes fondamentaux du langage biblique constituent, à son sens, l'esprit de la Bible, l'esprit par lequel la foi éclaire le monde, l'esprit qui s'est personnifié en Christ. À partir d'eux, il est possible de jeter des ponts qui permettent de rejoindre le monde moderne dans lequel nous vivons. Il ne s'agit pas de trouver une identité entre les thèmes fondamentaux de la Bible et ceux d'une conscience moderne sécularisée, mais de trouver des correspondances entre ces deux domaines. L'établissement de ces correspondances peut, je crois, être fondé sur l'idée de la commune humanité partagée par les « hommes de la Bible » et les auteurs bibliques d'une part, par l'homme contemporain de l'autre.

Dans les lignes qui suivent, je rapporte certains exemples des thèmes bibliques fondamentaux, je les accompagne de quelques réflexions personnelles et y adjoins les analogies qu'on peut retrouver dans la mentalité sécularisée d'aujourd'hui.

Le thème de la sagesse, évoqué plus haut, rappelle que le monde est créé par la sagesse de Dieu. Elle y apparaît dans son imprévisible marche en avant ; mais parfois elle demeure radicalement cachée, allant jusqu'à la « folie » de la croix. Au thème de la sagesse correspond, dans toutes les sciences contemporaines, le présupposé de la « régularité » du monde.

Le thème du miracle rappelle que rien dans la marche du monde n'est déterminé de façon absolue. Tous les événements peuvent céder la place à des retournements de situation les plus inattendus. Dieu et l'homme, la foi et la prière, accomplissent des changements prodigieux. À ce thème correspond aujourd'hui parfois celui d'« indéterminisme » résolu : la confiance accordée à un coup de hasard décisif.

³⁴ G. THEISSEN, *op. cit.*, p. 29. J'ajoute la parenthèse.

Le thème de l'espérance traverse l'histoire et culmine dans l'attente d'un monde nouveau, déjà commencé et sans cesse commençant au sein de l'ancien. C'est l'idée du Royaume qui fait irruption dans le présent. Il trouve son écho dans l'état d'esprit « utopique ». On peut le rapprocher de l'insistance sur le nécessaire changement du monde.

Le thème de la conversion rappelle inlassablement que l'individu a la possibilité de changer fondamentalement. « Il peut commencer une nouvelle vie lorsqu'il se laisse crucifier avec le Christ et qu'il entre avec Lui dans la vie nouvelle qui lui est donnée »³⁵. On peut lui rapprocher la croyance en un changement de comportement orienté vers le bien.

Le thème de l'exode commence par le départ de la famille d'Abraham quittant la Mésopotamie, par la sortie d'Égypte, par le retour des exilés rentrant de Babylone, pour aboutir à la communauté chrétienne qui, elle, emprunte le chemin de l'obéissance à Jésus. Ce thème vit aujourd'hui, sous des formes diverses, dans les mouvements de libération, par exemple ceux des ouvriers ou de la femme. Il me semble aussi décelable dans l'idée de *chemin*, parfois tortueux, comme métaphore caractérisant la vie humaine en général.

Le thème de la foi nous enseigne que Dieu se révèle à nous grâce aux êtres auxquels nous faisons confiance (cf. dans les pages précédentes : « Il est bon que tu existes et toutes choses avec toi »). Nous leur faisons une confiance foncière (non déterminée par des institutions, convenances ou idées), en vertu de leur « être un semblable », un « Tu » avec qui j'entre en relation libre, sans y être contraint (mais parce que je désire qu'il en soit ainsi). Dieu nous parle au travers de ces êtres humains, de ces semblables et, au milieu d'eux, se tient Jésus de Nazareth. Le thème de la foi présente, dans la modernité, une analogie avec une culture de rencontre et d'échange de type humaniste.

Le thème du changement de position : « Le premier sera le dernier et le dernier sera le premier ». C'est ainsi que Dieu agit dans le cours de l'histoire et tout particulièrement en Christ ; le juge subit le jugement, le prêtre devient la victime, le seigneur devient le serviteur (selon le thème classique des trois offices du Christ). Le crucifié pose les fondements d'une vie nouvelle. Ce thème se retrouve dans la passion antiautoritaire du monde moderne : dans l'idéal d'égalité.

Le thème de l'agapè nous dit que l'amour fait de l'autre un autrui ; par la recherche de celui qui erre et s'éloigne du groupe, par l'accueil d'un étranger différent de nous, par la bienveillance envers celui qui nous hait. C'est encore vers le Christ que nous avons à nous tourner pour contempler cette impossible possibilité. Ce thème correspond à celui

³⁵ *Ibid.*, p.31

d'une solidarité sécularisée qui englobe les étrangers, les défavorisés, les marginaux.

Le thème de la distance. Aucune vie n'est entièrement conforme à la Réalité ultime qui l'a créée et qui la maintient. La conscience de cette distance s'exprime chez l'homme au travers de l'expérience de la faute et de la souffrance qui le séparent de Dieu. En Christ, Dieu lui-même souffre de cette distance, la prend en charge et la surmonte. Ce thème se rattache à la notion fondamentale de l'absurde, du non-sens que l'homme peut éprouver face à lui-même (pensons à Sartre et à sa notion de « nausée » éprouvée envers soi-même).

Toutes ces correspondances s'expliquent, évidemment en partie, par le fait que le monde moderne reste profondément et durablement marqué par l'empreinte du judéo-christianisme. Mais avons-nous à le refouler ? Ce n'est pas par hasard que nous venons à la vie au sein d'une aire culturelle plutôt qu'une autre ; cela fait partie de notre identité, de ce qui nous est donné, c'est une contingence originelle à assumer et à intégrer par chacun personnellement et certainement de façon différenciée. Ce qui m'importe ici avant tout, c'est de mettre en lumière la pertinence du contenu du texte biblique, d'en dégager la face *signifiée* qui reste dans son noyau inchangée (avec des nuances bien sûr à ne pas négliger), même si, exprimée, elle revêt des *signifiants* variés. Notre religion chrétienne réside dans ces noyaux, dans ces structures profondes.

Cependant rappeler, exposer, bref recourir dans la prédication aux seuls universaux de la foi biblique ne suffit pas. Ce serait certainement ennuyeux et risquerait, par ailleurs, de tourner en un endoctrinement. La Bible elle-même le dit et en montre des exemples. Ainsi, les lois régissant la vie juive se trouvent exprimées à plusieurs reprises au sein de l'Écriture (dans le Lévitique, dans le Deutéronome et, en partie du moins, dans le Nouveau Testament ; l'exemple le plus frappant en est la reprise mathéenne de la Torah sous la forme du Sermon sur la Montagne). Il en va de manière semblable avec d'autres thèmes.

Prenons pour exemple le thème du miracle dont est constituée une partie très importante des évangiles (40% du contenu de celui de Marc sont des récits de miracle). Les récits des mêmes miracles se retrouvent, parfois relatés par les quatre évangélistes (c'est le cas de la guérison du démoniaque, de la multiplication des pains et de tant d'autres). Pourquoi cela ?

Dans le christianisme primitif, celui qui transmettait un récit de miracle répétait l'histoire qu'un jour il avait entendue. Si cet homme était un bon conteur, il connaissait les modèles sur lesquels ce genre de récits était élaboré, leur schéma, leurs motifs typiques (connus aujourd'hui grâce à des recherches structurelles relativement récentes). Cet homme disposait d'un matériel : motifs et thèmes, de règles, bref, de tout un trésor collectif préexistant qu'il allait utiliser. Mais cet homme était un individu, fai-

sant partie d'un groupe d'individus, vivant dans tel lieu géographique et non dans un autre, à une époque précise. Il était inscrit dans tout un univers socio-géographico-culturel dont lui et ses destinataires étaient marqués. En reprenant un « vieux récit », cet homme le racontait en tenant compte, consciemment ou non, de tous ces facteurs. Il agençait, il modifiait, il *actualisait* le matériau dont il disposait. Il *créait* ainsi un nouveau texte, une nouvelle histoire, avec de petits changements qui, à ses yeux, n'étaient pas vraiment des changements. Avec un ensemble de matériaux et de règles, cet homme créait une « nouvelle quantité » de sens, qui s'ajoutait à l'« ancien noyau ».

Toutes les phases de transmission et de rédaction sont, dans une certaine mesure, de nouvelles *créations* à partir d'un même fond collectif de possibilités textuelles. Ce sont, en quelque sorte, des *prédications* adressées, dans une époque et un lieu précis, à des destinataires précis qui ont un destin de vie particulier et commun à la fois.

Je pense, à la suite de G. Theissen, qu'il en va ainsi de tous les thèmes fondamentaux dégagés plus haut. Ils se disent autrement, à chaque fois dans une forme nouvelle, au travers des textes bibliques concrets dont on a, une fois pour toutes, limité la quantité par le canon. Ce dernier ne les fait cependant pas taire. Partant des textes, ces thèmes continuent à se dire *autrement, de manière chaque fois nouvelle, au travers* des textes³⁶ que sont les prédications.

Les thèmes fondamentaux de la foi biblique sont donc une base génératrice pour toute une panoplie de *variations interprétatives* à déployer dans « le discours de la chaire ». Aussi le secret de la prédication consiste-t-il précisément à créer, à inventer à partir des thèmes fondamentaux de la foi biblique, de nouveaux textes utilisant le matériel d'éléments littéraires et des structures que l'on trouve dans la Bible.

Dès lors, il serait possible de considérer les thèmes fondamentaux comme des constantes atemporelles et le matériel textuel concret comme une variable historique. Or, les universaux de la foi biblique nous sont parvenus avec une connotation nuancée, parfois changée. Le thème de la loi n'a plus la même résonance dans les représentations de l'homme contemporain. Son caractère a évolué, il s'est modifié. L'essentiel est qu'il a une *correspondance* dans la mentalité, fortement sécularisée, d'aujourd'hui. Pour le croyant en tout cas cette « survivance », en dépit des modifications survenues au niveau des représentations, est évidente.

Quant aux formes d'expression concrètes, les images et les motifs des récits bibliques témoignent d'une force de persistance bien plus grande que ce qu'on pourrait croire dans le contexte d'inculture religieuse actuel.

³⁶ Par l'emploi du terme « texte », je ne désire nullement insister sur le caractère écrit de la prédication. Malgré son caractère éminemment oral, elle est un texte.

Prenons par exemple l'expression de « bouc émissaire », d'usage assez répandu et même devenu, en quelque sorte, proverbial. Nous comprenons tous l'idée « moderne » véhiculée par cette expression. Les sociétés de tous temps ont tendance à se décharger de leurs tensions et de leurs problèmes non-résolus sur des « boucs émissaires », le plus souvent sur des minorités sociales ou ethniques, sans défense, que l'on tient pour responsables des aspects négatifs de la vie. Cela est tout aussi valable pour un groupe plus restreint dans lequel un individu devient par exemple bouc émissaire. L'expression nous est donc tout à fait familière alors que son référent biblique n'est pas une évidence pour tout le monde. Il faut, pour le retrouver, remonter au contexte du Lévitique 16 qui décrit le rituel d'expiation pour une communauté et dans lequel, la figure du bouc émissaire prend l'origine. Deux boucs y sont sacrifiés : l'un est apporté à l'autel en offrande à Yahvé et l'autre, chargé des péchés du peuple, est chassé dans le désert.

Ce qui est d'importance cruciale – souligne G. Theissen³⁷, et j'y souscris sans réserve – c'est que les deux processus de changement (celui de modification de thèmes et celui de l'élargissement en l'occurrence du champ sémantique d'une expression biblique) aient lieu en continuité avec le système de signes traditionnel. Sinon le christianisme perdrait son identité.

Dans cette optique, *la prédication sera strictement rattachée à des thèmes et à des images bibliques de sorte que le lien avec le texte donne lieu à un développement créatif*. Si je souligne cette affirmation, c'est qu'elle exprime à mon sens l'enjeu fondamental de la pensée de Vinet sur le rapport entre le texte biblique et la prédication. Cet enjeu se trouve à la base de toutes les interrogations énoncées dans le début de cet article et qui m'ont conduite à voir chez ce théologien lausannois l'amorce d'une réflexion qui dépassait son époque et s'ouvrait sur des voies nouvelles.

QUELQUES MOTS POUR CONCLURE...

Soupçonner Vinet de vouloir soumettre le texte biblique à l'imagination et à la créativité du prédicateur au risque de faire du texte un simple prétexte pour un beau discours en reprochant au théologien vaudois une trop forte passion pour la littérature et la poésie (ou toute autre forme de créativité humaine) me semble sinon erroné, du moins exagéré³⁸. De plus, disposer de talents littéraires ou poétiques lorsqu'on est prédicateur n'est pas une tare, mais au contraire un grand avantage à mettre au ser-

³⁷ *Op. cit.*, p. 46.

³⁸ C'est en ces termes qu'est déployée la critique de E. GENRE, in *op. cit.*, p. 135.

vice de l'Évangile. Ce service est compris par Vinet non comme une fidélité littérale exercée dans

un esprit de servilisme, de minutie et d'exégèse puéride ; il est pour nous comme un fruit mystique dont nous voulons exprimer tout le suc et conserver tout le parfum ; on en développe respectueusement, non les mots précisément et les détails accidentels, mais les idées³⁹.

Une certaine prise de distance par rapport au texte biblique s'avère alors indispensable – une prise de distance qui donne de la place à l'expérience et au vécu du prédicateur comme à celui de la communauté. Car,

traiter un texte, ce n'est pas seulement en tirer une vérité substantiellement ou formellement renfermée dans les expressions dont le texte se compose : c'est aussi en déduire telle vérité que le texte suppose, dont il offre le point de départ, ou la réalisation dans un exemple, ou une conséquence, ou telle autre appartenance naturelle. Procéder avec cette largeur, c'est la seule manière valable de pouvoir traiter tous les sujets qui le méritent ; car en suivant une méthode plus étroite, on se verrait réduit à l'alternative, ou d'en sacrifier plusieurs, ou, si l'on veut absolument les traiter, de faire aux textes une violence cruelle⁴⁰.

Il découle donc de tout ce qui précède une injonction fondamentale pour toute activité prédicationnelle – une injonction demeurant peut-être implicite dans la pensée de Vinet, mais explicitée pleinement dans les démarches dont celle de G. Theissen est représentative : il faut que la prédication soit toujours une parole issue *de* la Bible et non une parole *sur* la Bible. Le prédicateur se doit de parler *à partir* de la Bible. Cela signifie utiliser les thèmes bibliques fondamentaux (cf. les universaux et non forcément et toujours le texte dans sa forme littérale) comme matériau de la prédication. La liaison étroite avec les thèmes bibliques de base permettra de « jouer », d'opérer d'autant plus librement avec le langage biblique. On réussit alors à parler librement, sans qu'un fossé homilétique se creuse entre autrefois et aujourd'hui. J'ajouterai même qu'il s'agit non seulement d'empêcher le fossé de s'approfondir, mais encore ou surtout de se donner et de donner aux autres les moyens de le franchir et de favoriser ainsi la rencontre de la Parole qui nous vient de la Bible. Y a-t-il une meilleure manière de la respecter ?

³⁹ A. VINET, *op. cit.*, 1853, p. 113.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 114.

Vie et Liturgie

Revue protestante de recherche liturgique et de spiritualité

Culte, d'où viens-tu, où vas-tu ? Quelle spiritualité pour notre temps ?
V&L en parle et aimerait vous en parler !

À l'intérieur, son cahier détachable « LES PAGES PRATIQUES » :
des textes écrits par des hommes et des femmes d'aujourd'hui.

Pour ministres, responsables de formation, prédicateurs laïcs...

Tarif pour un an (4 numéros par an) : FS.25.-

Étudiants, retraités : FS.20.-

CCP 12-16719-0

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin:

Nom:..... Prénom :.....

Adresse :.....

.....

.....

à : Vie et Liturgie
Case postale 70
CH-1211 Genève 9

Cahiers de l'IRP parus à ce jour :

- Cahier 6 :** Baptême et multitudinisme
Cahier 7 : Cure d'âme et supervision.
Cahier 8 : Le système de nos croyances.
Cahier 10 : Varia (Ancien Testament/Mariage/Théologie pratique allemande)
Cahier 11 : Flashes sur le pastorat.
Cahier 12-13 : La théologie protestante d'expression française : où en est-elle ?
Cahier 14 : Formes et structures.
Cahier 15 : Pasteur/Pasteure - Un profil professionnel.
Cahier 16 : Ecclésiologie et architecture.
Cahier 17 : Les cultes pour fatigués et chargés.
Cahier 18 : Modèles homilétiques.
Cahier 19 : Tissus social et lien ecclésial.
Cahier 20 : Pédagogie et didactique du catéchisme.
Cahier 21 : Le rêve.
Cahier 22 : Musique et liturgie.
Cahier 23 : Église et imaginaire.
Cahier 24 : Perspectives américaines en théologie pratique.
Cahier 25 : Homilétique, internet et vie quotidienne
Cahier 26-27 : Crise financière, gratuité des services et rétribution des ministres

(Les Cahiers 1 à 5 et 9 sont épuisés)

Supplément aux Cahiers de l'IRP

B. REYMOND / J.-L. ROJAS (éd.), « Comment enseigner l'homilétique ? »
Textes et documents du Colloque de Lyon-Francheville sur les méthodes
d'enseignements en homilétique, organisé par l'IRP du 15 au 18 mai 1996
FS.12.-, FF.50.-

Vous pouvez vous procurer des anciens numéros aux prix suivants :

1 numéro : FS.5.- FF.20.- 5 numéros : FS.15.- FF.50.-

La série des anciens Cahiers (*sans* les épuisés) :

FS. 40.- FF.160.- (sous réserve)

Vous pouvez passer votre commande par lettre ou par fax à

Institut Romand de Pastorale
BFSH 2
CH-1015 Lausanne
Suisse

Fax : ++21 / 692 27 05

(Ne payez rien d'avance, attendez la facture ! Merci !)

Pour s'abonner aux

Institut Romand de Pastorale

Cahiers de l'IRP

s'adresser à :

**Institut Romand de Pastorale
BFSH 2
CH - 1015 Lausanne
Suisse**

Tél. : 021/ 692 27 39

Fax : 021/ 692 27 05

E-mail : Jean-Luc.Rojas@irp.unil.ch

CCP : 10-16667-2

***L'Institut Romand de Pastorale
associe en un travail commun
les responsables des disciplines
recouvrant le champ
de la Théologie Pratique
dans les trois Facultés
de Genève, Lausanne et Neuchâtel.***

Prix de ce cahier : FS.5.- FF.20.-

Prix de l'abonnement

(3 numéros par année) : FS.12.- FF.50.-

ISSN : 1015-3063